



LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les données statistiques suivantes proviennent du Recensement de la relève agricole établie réalisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de l'automne 2020 au printemps 2021. Ce recensement s'adressait à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs du Québec âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise. **Il a permis de constater que 20 % des jeunes entrepreneurs agricoles au Québec se trouvent dans la région de la Chaudière-Appalaches**, une proportion similaire à celles de 2011 (19 %) et de 2016 (21 %).

FAITS SAILLANTS

CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ET DE SON ÉTABLISSEMENT

- La proportion de jeunes agricultrices dans la région est en hausse : elle atteignait 29 % en 2021 comparativement à 27 % en 2016 et à 23 % en 2011.
- De 2016 à 2021, l'âge moyen de la relève agricole établie dans la région a baissé, passant de 34,9 à 33,1 ans, tout comme l'âge moyen de l'ensemble de la relève agricole établie, qui est passé de 34,2 à 33,2 ans.
- En 2021, les jeunes de 35 à 39 ans composaient 46 % de la relève de la région comparativement à 53 % en 2016 (graphique 1).
- En 2021, 77 % des jeunes de la relève agricole exerçant dans la région étaient issus d'une famille d'agriculteurs. En moyenne, ces jeunes se sont établis à l'âge de 25,3 ans (tableau 1).
- En 2021, deux jeunes entrepreneurs agricoles de la région sur trois (66 %) étaient établis depuis moins de 10 ans (graphique 2). Cette proportion est légèrement plus élevée que celle de 2016 (63 %) (graphique 2).
- En 2021, la production laitière demeurait l'activité principale de la plus grande proportion de jeunes de la région (39 %) malgré une légère diminution comparativement à 2016 (42 %). De 2011 à 2021, la proportion de jeunes a diminué de manière similaire dans les secteurs des bovins de boucherie et des porcs, mais elle a augmenté dans le secteur de l'acériculture, passant de 20 % à 25 % (tableau 2).
- De 2016 à 2021, la proportion de jeunes entrepreneurs agricoles de la région rapportant qu'ils s'étaient établis par transfert familial a baissé légèrement, passant de 62 % à 58 %, tandis que la proportion de jeunes établis par transfert non apparenté a augmenté, passant de 11 % à 14 % (graphique 3).
- En 2021, 35 % des jeunes de la région étaient locataires d'une partie ou de la totalité de leurs actifs agricoles au moment de s'établir (tableau 1), une proportion similaire à celle observée pour l'ensemble de la relève agricole établie (38 %).
- Au moment de leur établissement, 73 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région avaient contracté un emprunt auprès d'un établissement financier, ce qui est plus qu'en 2016 (66 %) (tableau 3). Par ailleurs, de 2016 à 2021, la proportion de jeunes ayant bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation lors de leur établissement s'est accrue, passant de 17 % à 28 %.
- Durant la même période, en général, les jeunes entrepreneurs agricoles de la région ont davantage fait appel aux différents services disponibles (tableau 4).

- De 2016 à 2021, la proportion de jeunes de la région qui adhéraient à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) a augmenté, passant de 15 % à 20 % (tableau 1).

FORMATION

- La proportion de jeunes entrepreneurs agricoles établis dans la région et détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires (y compris le diplôme d'études professionnelles) est passée de 80 % en 2011 à 86 % en 2021. Durant la même période, la proportion de diplômés universitaires a augmenté, passant de 10 % à 14 % (graphique 4).
- En 2021, 61 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture (graphique 5). Cette proportion est similaire à celle enregistrée pour l'ensemble de la relève agricole établie (59 %).

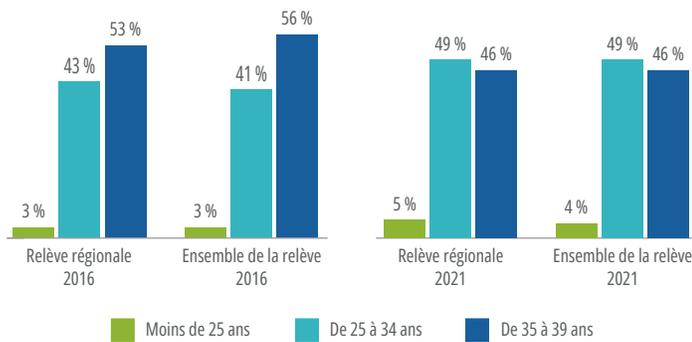
TRAVAIL, REVENUS ET PARTS DANS L'ENTREPRISE

- En 2021, comme en 2016, 43 % des jeunes établis en agriculture dans la région affirmaient avoir travaillé à l'extérieur de leur entreprise au cours des 12 mois ayant précédé le recensement (tableau 5). Cette proportion est similaire à celle observée pour l'ensemble de la relève agricole établie (44 %). Par ailleurs, en 2021, 85 % des jeunes établis dans la région déclaraient participer activement et toute l'année aux travaux de leur entreprise (tableau 6).
- De 2016 à 2021, la proportion de jeunes entrepreneurs agricoles de la région déclarant des revenus bruts supérieurs à 350 000 \$ a légèrement augmenté, passant de 35 % à 40 % (graphique 6).
- En 2021, 69 % des jeunes agricultrices et agriculteurs établis dans la région détenaient au moins la moitié des parts de leur entreprise, une proportion similaire à celle de 2016 (70 %) (graphique 7).

PRODUCTION BIOLOGIQUE

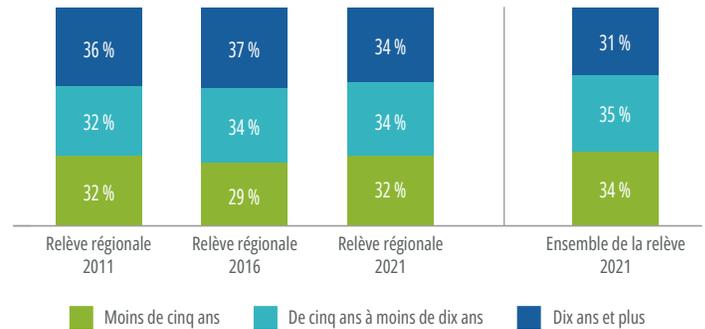
- En 2021, 17 % des jeunes agricultrices et agriculteurs de la région avaient opté pour le mode de production biologique (16 % pour l'entièreté de leur production et 1 % pour une partie de celle-ci). Cette proportion est environ deux fois plus élevée que celle enregistrée en 2016 (< 8 %) (tableau 7).

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

TABLEAU 1 CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2016 ET EN 2021

CARACTÉRISTIQUE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	20,4 ans	21,0 ans	21,0 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	25,7 ans	25,3 ans	25,7 ans
Enfants de parents agriculteurs	76 %	77 %	73 %
Appui familial avant l'établissement*	91 %	93 %	94 %
Rédaction d'un plan d'affaires lors de la planification du projet d'établissement	50 %	57 %	61 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	15 %	20 %	15 %
Participation à une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO)	< 1 %	1 %	1 %
Conclusion d'un contrat avec un intégrateur lors de l'établissement	6 %	7 %	7 %
Location d'actifs agricoles au moment de l'établissement	33 %	35 %	38 %

* L'appui peut prendre plusieurs formes (approbation de la décision, aide financière, accompagnement durant la démarche, etc.).

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

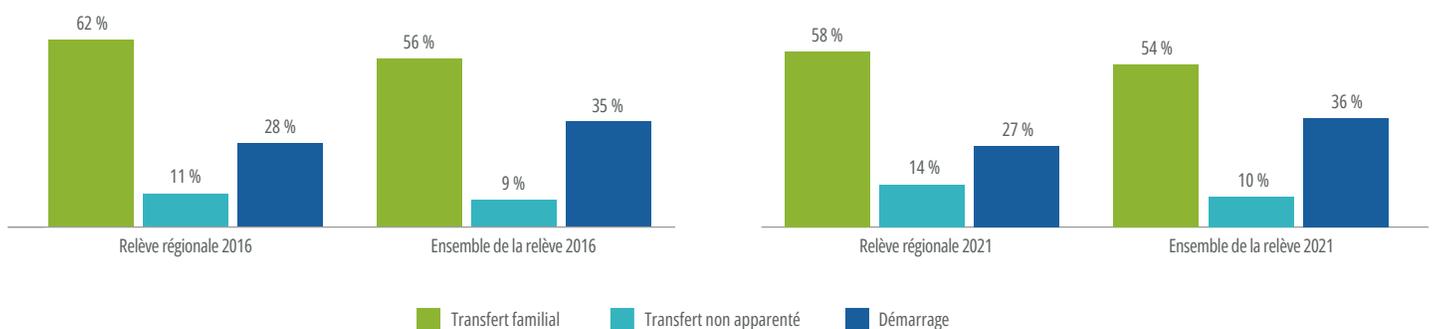
TABLEAU 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON SON ACTIVITÉ PRINCIPALE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

ACTIVITÉ PRINCIPALE	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2011	2016	2021	2021
Bovins laitiers	41 %	42 %	39 %	33 %
Bovins de boucherie	10 %	9 %	7 %	7 %
Porcs	11 %	9 %	7 %	4 %
Ovins	2 %	2 %	3 %	3 %
Volailles	3 %	2 %	3 %	3 %
Veaux lourds	1 %	< 1 %	1 %	1 %
Grandes cultures	3 %	5 %	6 %	15 %
Acériculture	20 %	21 %	25 %	11 %
Légumes frais et de transformation	1 %	2 %	3 %	9 %
Fruits	3 %	2 %	2 %	4 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	2 %	1 %	1 %	2 %
Autres*	4 %	5 %	4 %	8 %

* Autres : apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, autres volailles (canards, émeus, etc.), autres productions animales, bois, champignons, autres productions végétales.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

TABLEAU 3 SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE SON ÉTABLISSMENT, EN 2016 ET EN 2021

SOURCE DE FINANCEMENT	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
	Don	29 %	26 %
Héritage	6 %	6 %	7 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec (FADQ)	63 %	61 %	59 %
Aide financière du MAPAQ	17 %	28 %	30 %
Prêt d'un établissement financier	66 %	73 %	69 %
Aide financière d'un centre local de développement (CLD)	9 %	7 %	13 %
Aide financière d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC)	5 %	4 %	7 %
Prêt ou don de quota d'une fédération spécialisée	31 %	28 %	25 %
Financement de la part d'un membre de la famille	24 %	26 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	11 %	19 %	20 %
Autres sources de financement	5 %	7 %	8 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

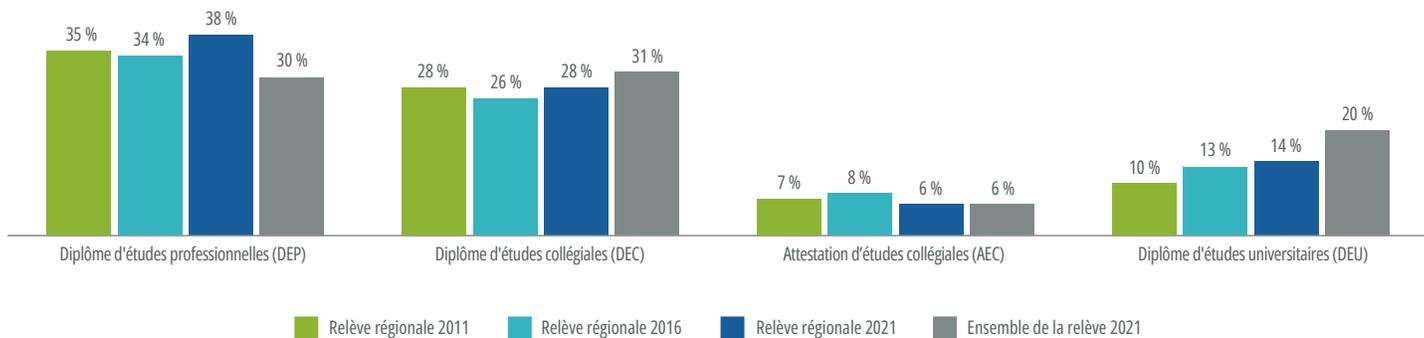
TABLEAU 4 SERVICES UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE PLANIFIER SON ÉTABLISSMENT, EN 2016 ET EN 2021

SERVICE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Conseiller en relève du MAPAQ	13 %	12 %	14 %
Conseiller technique*	24 %	30 %	29 %
Conseiller de la FADQ	27 %	37 %	34 %
Conseiller en financement**	54 %	57 %	50 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	72 %	77 %	75 %
Conseiller en gestion	25 %	29 %	26 %
Centre régional d'établissement en agriculture	14 %	14 %	9 %
Organisme local (CLD, SADC, etc.)	10 %	8 %	13 %
Banque de terres ou banque de fermes (L'ARTERRE)	1 %	1 %	2 %
Autres personnes ou organismes	5 %	8 %	8 %

* Conseiller technique : fournisseur d'intrants, club d'encadrement.

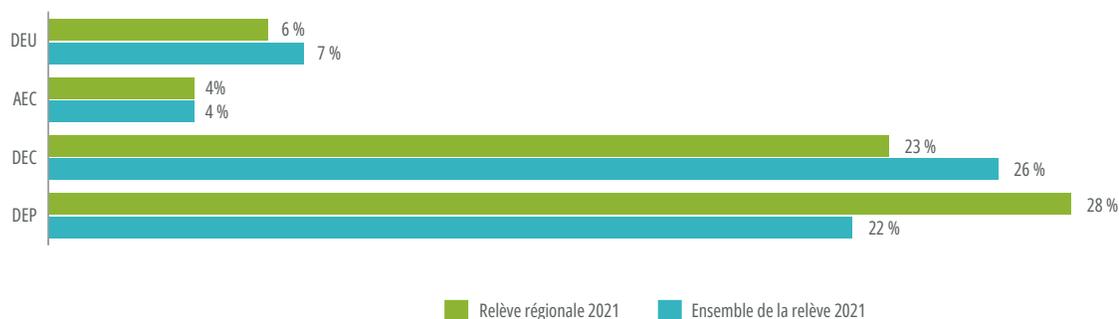
** Conseiller en financement : conseiller d'un établissement financier, de Financement agricole Canada, etc.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



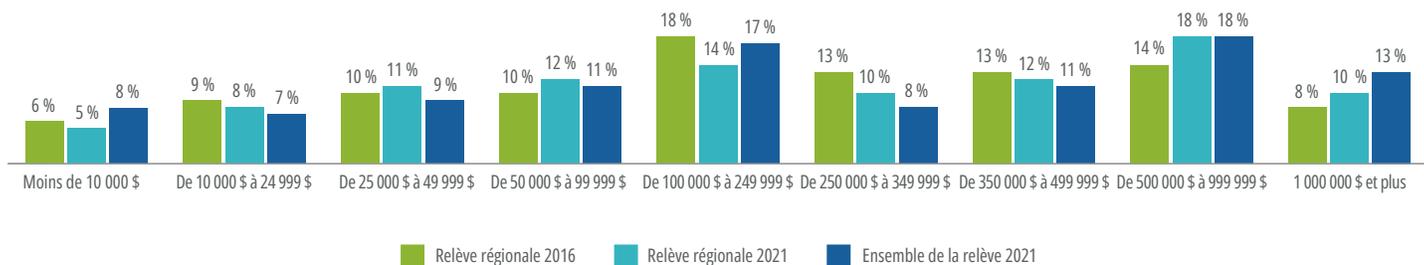
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 5 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU EN AGRICULTURE, EN 2021



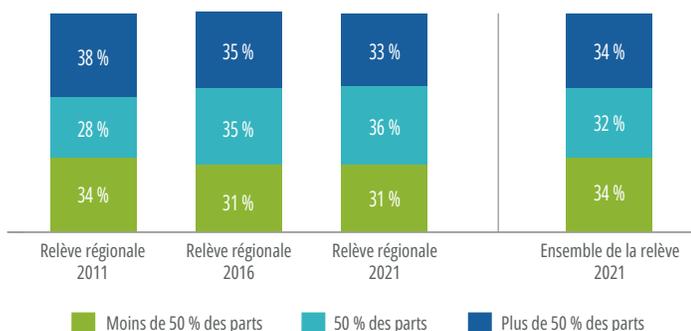
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LES CATÉGORIES DE REVENUS, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2011	2016	2021	2021
PARTS DÉTENUES DANS L'ENTREPRISE (MOYENNE)	57 %	57 %	56 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

TABLEAU 5 TRAVAIL EFFECTUÉ ET REVENUS GAGNÉS À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

CARACTÉRISTIQUE	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2011	2016	2021	2021
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	43 %	43 %	43 %	44 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (moyenne)	56 %	59 %	62 %	60 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi extérieur (moyenne)	66 %	65 %	72 %	72 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

TABLEAU 6 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DEGRÉ D'ACTIVITÉ DANS L'ENTREPRISE, EN 2021

PARTICIPATION ACTIVE AUX TRAVAUX DE L'ENTREPRISE	RELÈVE RÉGIONALE	ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2021	2021
Jamais	< 1 %	1 %
À l'occasion	6 %	5 %
De façon saisonnière	9 %	10 %
Toute l'année	85 %	84 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

TABLEAU 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON CERTAINES ACTIVITÉS DISTINCTIVES RÉALISÉES DANS L'ENTREPRISE, EN 2016 ET EN 2021

TYPE D'ACTIVITÉ	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Mode de production biologique			
Oui	7 %	16 %	14 %
Oui, partiellement	1 %	1 %	2 %
En instance de certification	2 %	2 %	2 %
Transformation de produits agricoles à la ferme			
Oui	8 %	11 %	12 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.